

# BOULEVARD DES CIMES

PRÉSENTATION PUBLIQUE

CONSTRUCTION DE 3 BÂTIMENTS

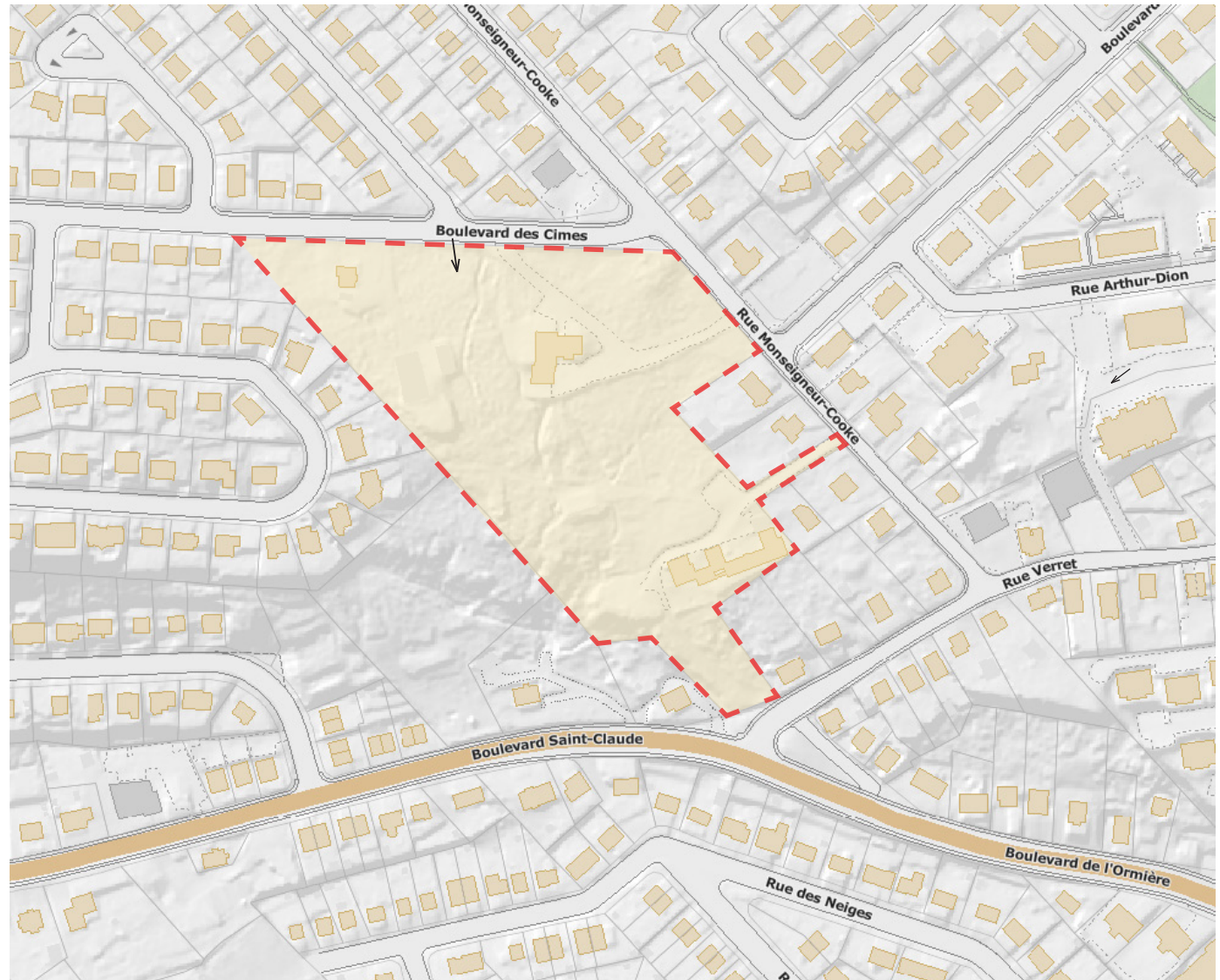
4035-4075 BOULEVARD DES CIMES  
QC, QUÉBEC

2026-05-11

**bf**n BEAUDET FAILLE NORMAND  
architectes

# 01. LE PROJET

- Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier Des Châtelés
- Intersection du boulevard des Cimes et de la rue Monseigneur-Cooke
- Construction de 3 bâtiments de 5 et 6 étages totalisant 332 logements
- Stationnements souterrains et quelques stationnements extérieurs
- Entrée par le boulevard des Cimes pour les bâtiments A et B
- Entrée par la rue Monseigneur-Cooke pour le bâtiment C
- Construction de chemins cyclo-piétons privés
- Conservation importante des arbres existants



# 02. IMPLANTATION

Bâtiments projetés : **332 logements**

Logements abordables projetés : **20 %**

## Bâtiment A

Nombre de logements : **90 logements**

Total de **132 stationnements**

- Ratio de **1.5/logement**
- 12 stationnements extérieurs
- 120 stationnements intérieurs

## Bâtiment B

Nombre de logements : **154 logements**

Total de **175 stationnements**

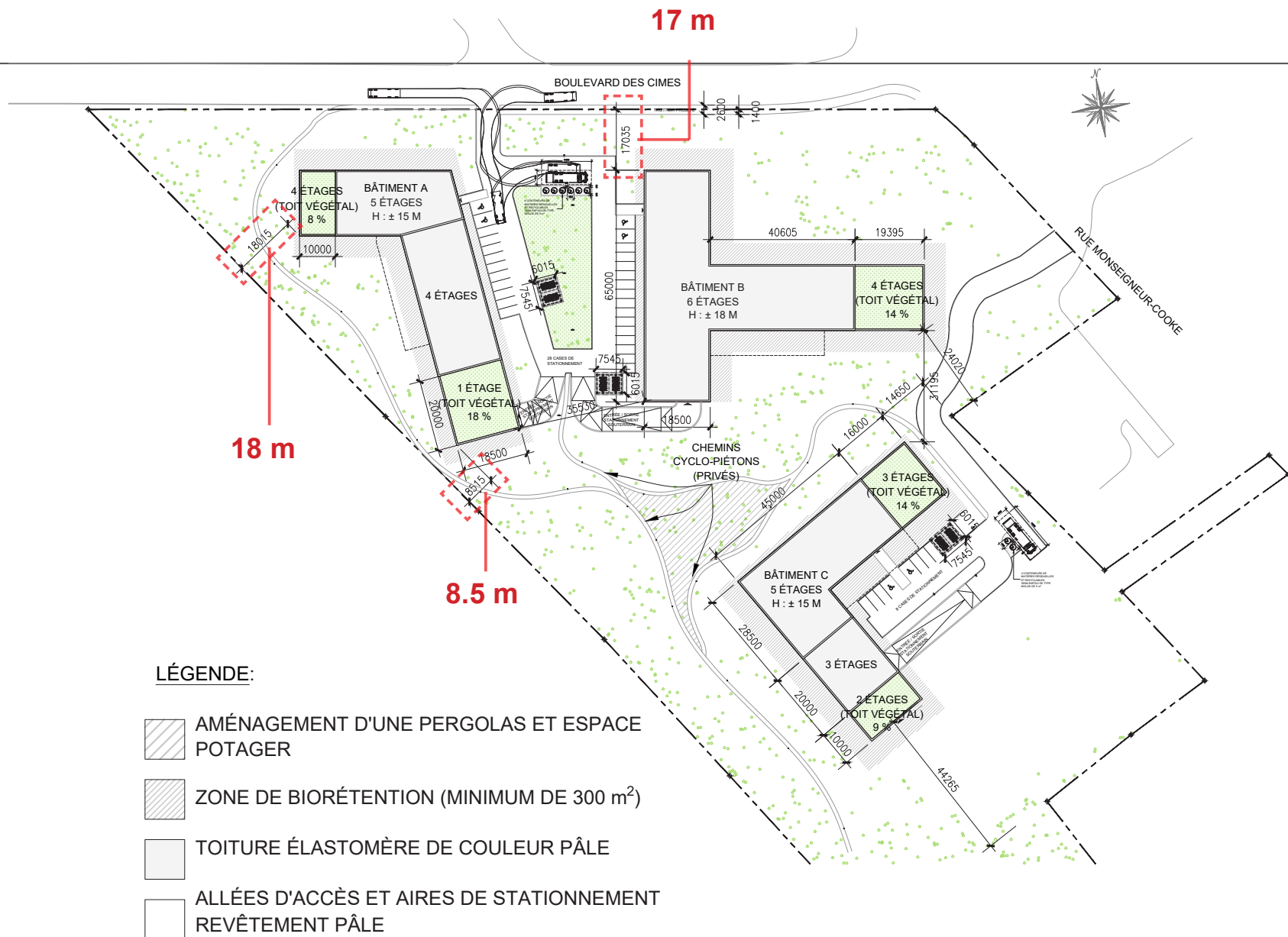
- Ratio de **1.1/logement**
- 16 stationnements extérieurs
- 159 stationnements intérieurs

## Bâtiment C

Nombre de logements : **88 logements**

Total de **93 stationnements**

- Ratio de **1.1/logement**
- 8 stationnements extérieurs
- 85 stationnements intérieurs



# 03. COUVERT VÉGÉTAL



Couvert végétal existant



Insertion des bâtiments avec le couvert végétal existant

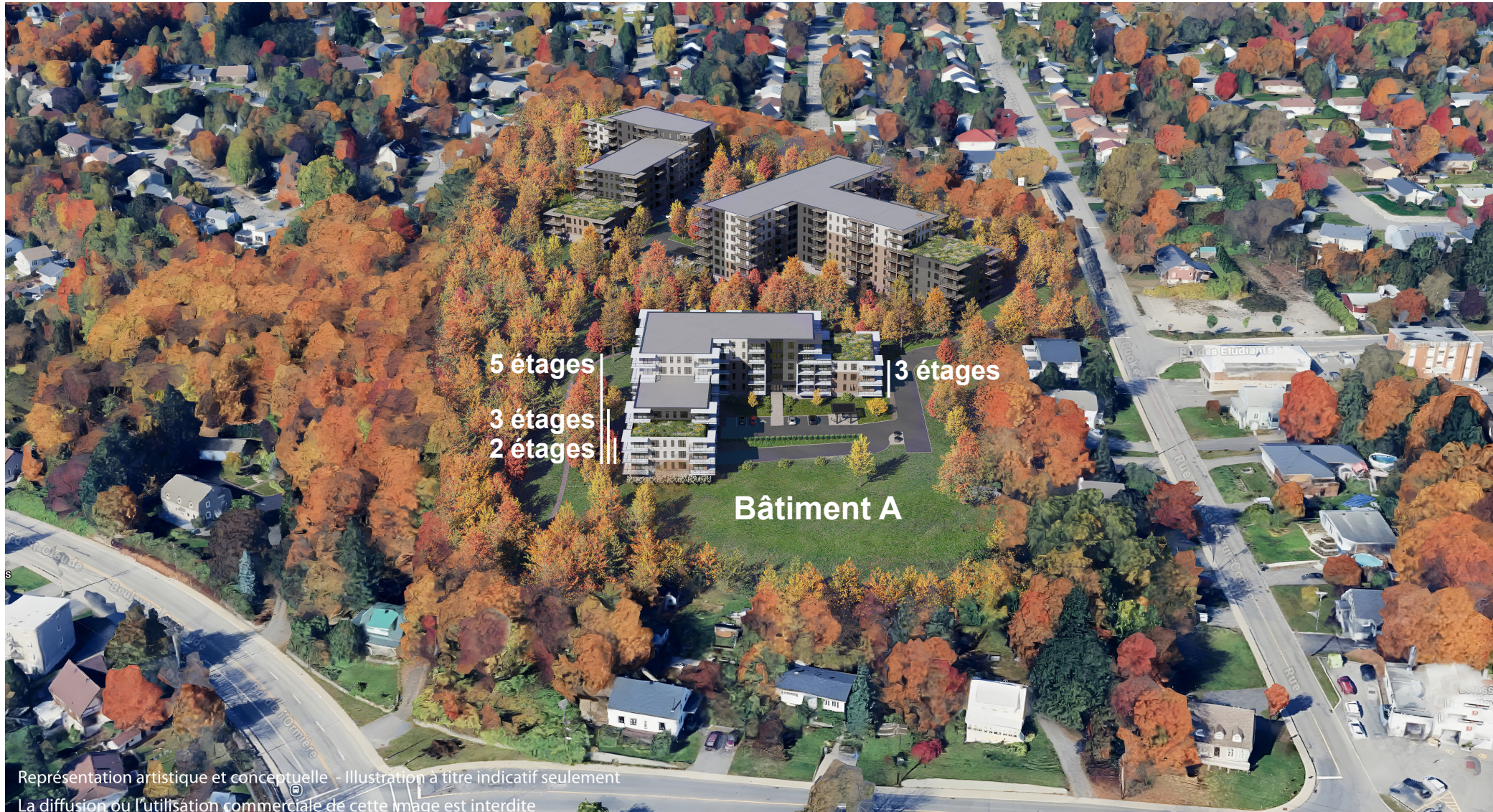


Insertion des bâtiments avec le couvert végétal ajusté

1 507 arbres existants

- 532 arbres seront retirés = **64.7 % d'arbres conservés**
- 100 arbres seront plantés

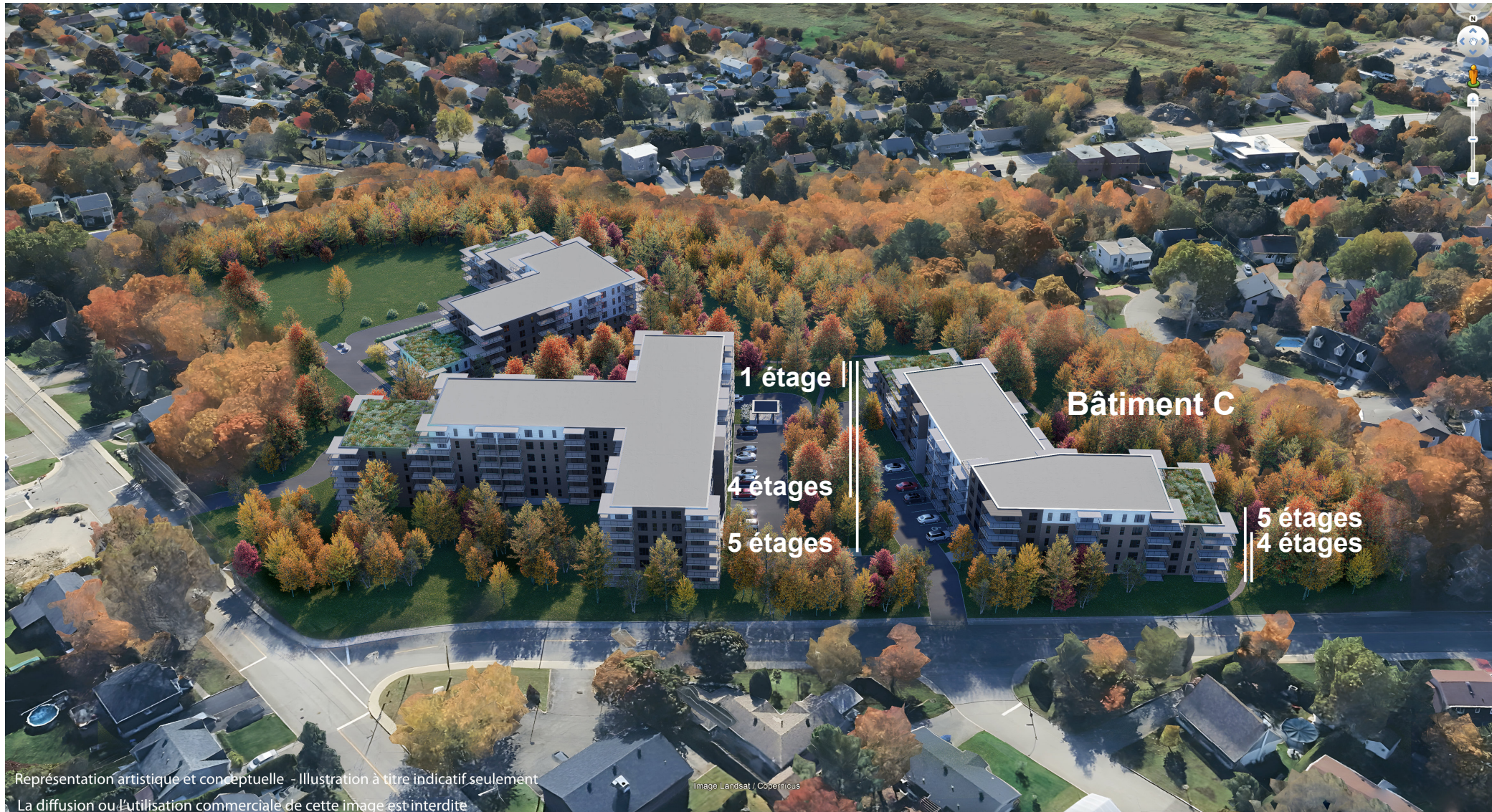
# 04. PERSPECTIVE aérienne - SUD



# 04. PERSPECTIVE aérienne - EST



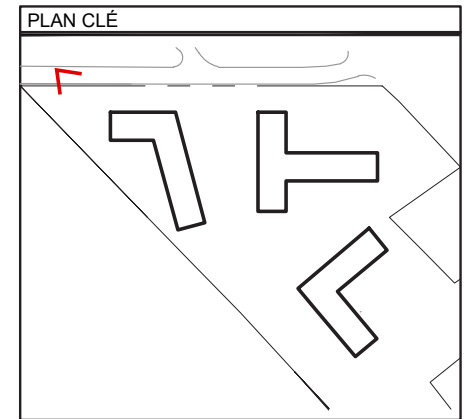
# 04. PERSPECTIVE aérienne - NORD



# 04. PERSPECTIVE du boulevard des Cimes



Représentation artistique et conceptuelle - Illustration à titre indicatif seulement



# 05. GESTION DU CHANTIER

---

## Limitation du bruit

- Début des travaux à 7:00 et fin à 17:00
- Le règlement municipal permet du lundi au vendredi de 7:00 à 19:00

## Stationnement des travailleurs

- Lors de la construction du premier bâtiment : stationnements à l'endroit des 2 autres sites
- Lors de la construction du deuxième bâtiment : même principe, utilisation du 3<sup>e</sup> site
- Lors de la construction du troisième bâtiment : utilisation des stationnements libres des 2 bâtiments déjà construits

## Excavation

- Il n'y a pas de dynamitage de prévu, les travaux seront réalisés avec des équipements d'excavation traditionnels.